



Université
de Limoges

Filière orthophonie

STAGE ORTHOPHONIE L1 (semestre 2)
STAGES DE DECOUVERTE en milieu scolaire
(49 h ou 14 ½ J au sein des classes)

Les étudiants en orthophonie réalisent, en première année, des stages de découverte et d'observation en milieu scolaire (école primaire : maternelle et élémentaire). Ils sont encadrés par un professeur des écoles qui est sollicité pour évaluer le stage (grille jointe).

Pour l'année 2026-2027, les stages se dérouleront sur une période allant de la semaine 9 à la semaine 14, hors congés scolaires.

Semaine 9 : une journée en maternelle et une journée en CP pour prendre ses repères dans les classes et sa posture d'étudiant stagiaire. Lundi 1^{er} mars dans un niveau / vendredi 5 mars dans l'autre niveau.
Semaines 10 à 14 : stage les lundis et vendredis matins (une matinée en CP et une matinée en GSM).
Lundis : 8, 15, 22 mars et 5 avril / vendredis : 12, 19, 26 mars, 2 et 9 avril

Des TD dédiés permettent aux étudiants de faire des liens entre les apprentissages académiques et leur expérience en stage, de développer leurs compétences cliniques, de structurer leur raisonnement et d'interroger leur posture.

Les étudiants rédigent un rapport de stage, conformément aux attentes de l'enseignant de l'UE. Le rapport est déposé sur la plateforme moodle afin d'être recueilli par l'enseignant et soumis à validation, à la date demandée.

Objectifs :

Acquisition de connaissances et de savoir-être auprès de publics et de professionnels des établissements scolaires.

Recommandations pédagogiques d'encadrement :

Avant le début du stage, l'étudiant aura rencontré ou contacté par téléphone le référent de stage qui l'accueillera. A ce moment, les deux parties auront convenu de l'organisation, des modalités et des objectifs spécifiques du stage.

L'étudiant intègre une classe où il devra tenir une place d'observateur actif sous la supervision directe de son maître de stage. Il est encouragé à analyser les situations et à participer aux activités si on lui propose.

Le référent de stage offre à l'étudiant des opportunités d'apprentissage en le mettant dans des situations propices à l'atteinte de ses objectifs. Il organise des temps d'échanges.

Evaluation :

L'évaluation est formative et normative. En plus de l'évaluation finale, une évaluation à mi-stage est fortement recommandée, si les conditions s'y prêtent. Les critères d'évaluation sont ceux référencés dans la grille d'évaluation. Le référent de stage renseigne le document d'évaluation.

Le planning prévisionnel de stage est soumis par l'étudiant au référent de stage au début du stage sur la base des discussions qui auront eu lieu préalable entre les deux parties. Le référent de stage renseigne le volume horaire hebdomadaire et total réalisé par l'étudiant.

Des échanges entre le référent de stage et l'équipe pédagogique pourront avoir lieu.

Les absences :

L'assiduité est indispensable, les stages font partie intégrante du cursus.

Plus de trois absences non justifiées entraîne la non validation de l'UE et le redoublement de l'année si celui-ci n'est pas refait et validé dans les conditions définies lors de la délibération du jury des examens.

ILFOMER – ORTHOPHONIE – Campus universitaire de Vanteaux – 39F Rue Camille Guérin – 87036 LIMOGES Cedex

CONTACTS :

Responsable de la coordination des stages : Aurore Judet – aurore.judet@unilim.fr – 05 87 08 08 90

Accueil ILFOMER : 05 87 08 08 74